

## Avis Financier Evolution des critères de l'approche extrafinancière et changement de dénomination

Les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) **PEA PROFILE OFFENSIF RESPONSABLE** (Part C : FR001400AED5), dont la société de gestion est Amundi Asset Management, sont informés des modifications suivantes :

Actuellement, au moins 90% des OPC dans lesquels le Fonds investit (y compris les fonds du marché monétaire) doivent posséder le Label ISR français ou respecter eux-mêmes les contraintes applicables aux fonds ISR selon la position recommandation AMF DOC 2020-03. Cette prise en compte des critères extra-financiers évoluera pour qu'au moins 90% des OPC dans lesquels le Fonds investit soient conformes aux standards de la communication centrale selon la position recommandation AMF DOC 2020-03, ceux-ci pouvant disposer ou non du Label ISR français.

De plus, le FCP changera de nom et prendra la dénomination « **PEA PROFILE OFFENSIF SELECT** ».

Ces modifications entrent en vigueur le 30 avril 2025.

Elles ne font pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Les autres caractéristiques du fonds demeureront inchangées.

La documentation réglementaire du FCP sera mise à jour pour tenir compte de ces évolutions à compter du 30 avril 2025.

Ces modifications n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part.

Les Document d'Informations Clés (DIC) et prospectus sont disponibles sur les sites internet <a href="https://www.amundi.fr">www.amundi.fr</a>

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.